

L'ajournement

Le contribuable ne devrait pas souffrir d'une diminution de service. La majorité des communications avec le ministère s'effectue par le courrier. D'une façon générale, les centres, grâce à une meilleure répartition géographique, seront plus accessibles au public que ne l'était le seul bureau d'Ottawa. Les bureaux de district continueront à répondre à ceux qui demandent des renseignements par téléphone ou en personne.

● (2217)

Les dossiers sur chaque contribuable, qui sont maintenant conservés dans les bureaux de district, seront maintenant entreposés dans les centres. Par ailleurs, c'est seulement dans moins de 10 p. 100 des cas qu'on doit consulter un dossier individuel pour obtenir des renseignements, et nous prendrons des mesures pour que les centres envoient rapidement les dossiers aux bureaux de district si ceux-ci en ont besoin.

L'IMMIGRATION—L'ASILE POLITIQUE AU CANADA POUR LES RÉFUGIÉS DE L'ASIE DU SUD-EST

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, le 14 novembre, j'ai posé une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) au sujet des réfugiés vietnamiens. J'ai demandé au ministre si le gouvernement avait communiqué avec le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et où en étaient les démarches entreprises par le Canada en vue d'accepter certains des réfugiés du *Hai Hong*.

Je pense que tous les Canadiens se préoccupent de ce qui se passe dans cette partie du monde et de la situation de ceux qui ont dû fuir leur pays. La situation est grave, et pas seulement en Asie du Sud-Est. Je n'ai pas le temps de le faire ce soir, mais je pourrais énumérer au moins cinq ou six autres régions du monde où le climat politique ou social pourrait pousser certaines personnes à demander le droit d'asile au Canada.

Nous avons peut-être la paix dans le monde, mais il ne faut pas oublier qu'il y a des conflits à certains endroits. Nous devons assumer nos responsabilités à titre de membres de la collectivité internationale. De fait, le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pense qu'il pourrait y avoir une dizaine de millions de réfugiés un peu partout dans le monde. Quels que soient les chiffres exacts, le fait est qu'il y a maintenant un plus grand nombre de réfugiés et de personnes qui demandent le droit d'asile pour des raisons humanitaires que depuis les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale. Nous savons qu'un nombre fantastique de personnes ont dû chercher asile dans un autre pays à cause de cette guerre, mais, pour une raison quelconque, nous n'arrivons pas encore à nous imaginer qu'il y a maintenant autant de personnes qui ne peuvent plus vivre dans leur propre pays.

Les experts savent et les chiffres indiquent que le problème n'est pas à la veille de perdre de son importance, du moins en ce qui concerne le nombre de réfugiés. En Thaïlande, il y a maintenant 130,000 à 150,000 personnes qui sont soit des réfugiés, soit ce qu'on appelle parfois des personnes déplacées. Le petit pays qu'est la Malaisie a reçu 30,000 à 40,000 réfugiés. Voilà la situation. Tous les jours, des gens quittent leur pays sur des navires en mauvais état ou de petits bateaux de pêche. Ils partent à la recherche de liberté dans un pays qu'ils ne connaissent pas encore, mais qui les acceptera peut-être.

[M. Young.]

Qu'est-ce qu'un réfugié? Nous ne devons pas oublier que c'est d'abord une personne, un être humain qui a perdu son pays et la possibilité de gagner sa vie. C'est très souvent un être humain qui a perdu sa famille ou tout au moins des membres de sa famille.

En 1976, nous avons adopté la loi de 1976 sur l'immigration. Pour la première fois, nous avons stipulé dans une loi canadienne sur l'immigration que nous accepterions des réfugiés. Cela fait maintenant partie de la politique canadienne de l'immigration. Nous avons aussi déclaré que pour des raisons humanitaires, nous accepterions des personnes ne répondant peut-être pas à la définition conventionnelle de réfugiées, mais qui sont déplacées par des situations d'urgence dues à la guerre, à des soulèvements sociaux ou à des désastres naturels.

Certains prétendent que les réfugiés prennent les emplois des citoyens. Ils prétendent que ces gens sont différents de nous. Je prétends que ces personnes sont des gens d'action. Ce sont des constructeurs. Un de mes professeurs me disait souvent que c'est un risque dans la vie de rencontrer des gens, mais c'est un risque qui vaut bien la peine d'être pris. Cet argument ne peut mieux s'appliquer qu'à ces réfugiés.

Le déplacement ordinaire que prévoit le ministre pour l'an prochain se situerait aux environs de 100,000 personnes, dont 6,000 seront des réfugiés. Qui reçoit ces réfugiés? Les États-Unis, la France, la Belgique, l'Australie et le Canada. Que fait la Suède? D'après les statistiques, ils n'acceptent pas encore de réfugiés du Sud-Est asiatique, alors que les États-Unis, ce pays tant décrié, en reçoivent 25,000 au minimum. Où sont ceux qui protestaient pendant la guerre? Où sont-ils aujourd'hui? Est-ce que les souffrances infligées à l'humanité par un gouvernement de droite ou de gauche ne comptent plus? Où sont passés les gens qu'on voyait dans les années 60 manifester à la télévision contre la guerre?

● (2222)

S'ils avaient raison, comment se fait-il que nous ne protestions pas contre les carnages qui s'opèrent aujourd'hui au Sud-Est asiatique? Où sont aujourd'hui les Berrigan et les Fonda? Où sont ceux qui ont pratiqué la résistance active au gouvernement? Le génocide qui se perpète actuellement au Cambodge défie l'imagination. Et que dire du Vietnam? On ne parle pas de génocide à son propos, mais que dire du déplacement forcé de la population de Ho-chiminhville que l'on envoie à la campagne où elle ne trouve aucun moyen de subsistance? Que dire du déplacement des familles? Est-ce que le Vietnam est en train d'édifier un goulag du genre de celui que l'écrivain prusse Soljenitsyne a si bien décrit?

Je ne m'en prends pas au gouvernement, mais au nom de l'humanité, nous avons le devoir, nous Canadiens, de nous interroger sur les obligations que nous impose notre appartenance à la communauté internationale. Nous avons admis 600 réfugiés du *Hai Hong*. C'est bien, car nous ne pouvons pas régler à nous seuls la situation de tous les réfugiés du monde. Mais ce que je dis, et j'espère avoir là-dessus l'appui d'un grand nombre de Canadiens, c'est ceci: soyons sensibles aux besoins de ces gens, analysons la situation, sachons reconnaître le devoir humanitaire que nous avons de recevoir des gens chez nous, afin non seulement de leur donner un lieu de liberté, mais de bénéficier du dynamisme et de l'attachement au pays qu'ils pourront nous apporter.